Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026138-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**28 + 2 pouvoirs**	**23 octobre 2026**	**23 octobre 2026**

N° délibération	Objet
2026-138	**Attribution du marché de renouvellement des canalisations AEP**

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

_____

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Dans le cadre du programme communautaire de renouvellement des canalisations d'eau potable fuyardes, des branchements, du renforcement de la sectorisation et de la mise en place de stabilisateurs de pression, une consultation a été lancée par Monts d'Arrée Communauté.
Vu le code de la commande publique notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants

Vu la publicité d'appel à concurrence faite sur la plateforme Megalis le 18 septembre 2026 et le 18 septembre 2026 sur le JAL Le Télégramme relative aux travaux en objet.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026138-DE

Considérant

- Que le marché public a reçu huit offres à l'issue de l'appel à concurrence

L'analyse des offres a permis un classement des offres et présente une proposition d'attribution du marché.

Il est proposé l'attribution des marchés suivant un classement établi d'après les critères d'attribution suivants : le prix (60%), la valeur technique détaillée en sous critères (40%)

Le conseil communautaire décide

Article 1 : attribution

Au vu de l'analyse des offres, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'attribuer le marché à l'entreprise :
BOUYGUES Energies et Services – ZAC DE Kergaradec- 29802 BREST Cedex 9 pour un montant de 1 048 418 € H.T.

Article 2 : autorisation de signer le marché public

Le conseil communautaire autorise M. le Président à signer le marché public et à accomplir les formalités post attribution.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026